

Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains (WFHRC) 2013

16-18 mai 2013,
Gwangju (République de Corée)

Déclaration finale Villes durables pour des droits humains pour tous

Nous, participants du Forum mondial des Villes pour les Droits Humains(WHRCF) qui s'est tenu les 16-18 mai 2013 à l'occasion du 33^e anniversaire du Soulèvement Démocratique du 18 mai 1980 (Mouvement pour la démocratisation de Gwangju),

- 1. Réaffirmons nos engagements d'une ville pour les droits humains selon la vision adoptée lors du Forum de Gwangju en mai 2011 et 2012,*
- 2. Réaffirmons nos engagements envers la Charte-Agenda Mondiale pour les Droits de l'Homme dans la Ville adoptée à Florence (Italie) le 11 décembre 2011 lors du Conseil Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU),*
- 3. Reconnaissions et saluons les résultats du Premier Sommet Mondial des Gouvernements locaux pour le Droit à la Ville, qui s'est tenu à Saint-Denis(France) les 11 et 12 décembre 2012,*
- 4. Exprimons notre profonde solidarité avec tous les défenseurs des droits humains et de la démocratie qui se sont engagés à la vision d'une ville pour les droits de l'homme dans le monde entier,*
- 5. Reconnaissions les progrès réalisés à Gwangju avec la création de la personnalité d'un défenseur du peuple pour les droits humains à partir de l'adoption de la Charte des Droits de l'Homme de Gwangju, des indicateurs de droits humains y du Bureau des Droits humains, une première en Corée.*
- 6. Reconnaissions les résultats des ateliers thématiques sur les institutions et les politiques pour les droits humains, l'éducation en matière de droits humains pour les fonctionnaires, l'architecture, l'impunité et la violence de l'Etat, l'environnement, les personnes handicapées, le genre, l'enfance et la jeunesse dans le contexte de la construction d'une ville pour des droits humains,*
- 7. Reconnaissions le résultat des réunions de l'ASPAC de CGLU, de l'Observatoire Mondial de décentralisation et de démocratie locale (GOLD) de CGLU et de la Conférence Mondiale des Institutions possédant des Documents relatifs aux Droit Humains intégrés dans le Registre Mémoire du Monde (MOW) de l'UNESCO, célébrées à Gwangju comme faisant partie du Forum de 2013,*
- 8. Saluons et reconnaissions la participation des jeunes au 2nd Concours Mondial d'Essais sur les villes en faveur des Droits Humains et leurs contributions au Forum et au mouvement mondial de droits humains,*
- 9. Saluons la première rédaction des Principes directeurs de Gwangju pour une Ville de Droits humains (« Pacte de Gwangju ») comme un outil commun pour mettre en place la vision de la ville pour les droits humains,*
- 10. Remercions profondément la ville de Gwangju, hôte du Forum, et aux organisateurs, tel que la Fondation Mémorial du 18 mai, l'Institut du 18 mai, la Commission pour la Création d'Archive du 18 mai et la Fondation pour les Droits Humains de Corée, l'excellente organisation du Forum et sa généreuse hospitalité et ses services prêtés durant le dit événement.*

Nous adoptons les engagements suivants :

- 1) Continuer à encourager et à mettre en œuvre la Charte-Agenda Mondial pour les Droits Humains dans la Ville comme un outil stratégique pour universaliser les droits humains depuis l'origine et continuer à améliorer la coopération entre municipalité des villes du monde entier pour mettre en œuvre des politiques de droits humains, en coopération avec la Commission d'Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits Humains de Cités et Gouvernements Locaux Unis (GGLU),
- 2) Promouvoir la vision de la ville pour les droits humains en Asie et au Pacifique en collaborant avec des villes qui partagent la même vision, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association Sud Asiatique pour la Coopération Régionale (SAARC), les institutions académiques et les organisations de la société civile concernées,
- 3) Exiger au Gouvernement coréen de diriger le développement de la promotion d'une vision de la ville pour des droits humains à l'échelle nationale et internationale à travers les Nations Unies (ONU) en incluant le Conseil des Droits de l'Homme et l'UNESCO,
- 4) Demander aux organismes des Nations Unies en faveur des droits humains, notamment, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et son Commission consultative (HRCAC) et l'Office du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OHCDH), d'adopter la question des droits humains dans la ville comme sa principale priorité dans ses plans de travail, et
- 5) Compléter les principes directeurs de Gwangju pour une ville pour des droits humains (Pacte de Gwangju) en mettant en place plus de consultations avec les divers acteurs intéressés, parmi eux des experts en droits de l'homme des Nations Unies, et développer un cadre pour sa mise en œuvre,

En conclusion,

Nous prions la ville de Gwangju de continuer à exercer son rôle de leadership en invitant le 4^{ème} Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains en 2014 en tant qu'espace de dialogue et de réflexion international entre différents intéressés sur une ville des droits humains.

Gwangju, le 17 mai 2013